



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

créations d'emplois

Question au Gouvernement n° 20

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean Le Garrec.

M. Jean Le Garrec. Madame la ministre de l'emploi et de la solidarité, l'emploi est un impératif; l'emploi des jeunes, un impératif social.

On ne peut construire l'avenir quand on vit dans l'angoisse et dans l'interrogation du lendemain.

Vous avez la lourde responsabilité de mettre en oeuvre le programme «jeunes».

Le Premier ministre, dans son discours de politique générale, s'est engagé à ce que les premiers résultats apparaissent dès l'automne.

Vous avez raison de vouloir utiliser comme levier de créativité et d'innovation ce qui est fait par le mouvement associatif et les collectivités locales. Chaque jour, des projets se bâtissent, par exemple le programme Assises de la région Nord - Pas-de-Calais.

Cela dit, si l'on veut être efficace dans la recherche de nouvelles zones d'emploi, il faut, premièrement, tuer l'idée des «petits boulots». Les emplois de proximité doivent être qualifiés et pouvoir être pérennisés. En la matière, nous avons besoin de la mobilisation et du soutien de l'Etat.

Deuxièmement, le dispositif doit être le plus simple possible. Il faut éviter toute construction complexe, toute «usine à gaz», comme on a pu en faire dans le passé.

Troisièmement, nous devons autant que faire se peut, aller vite tout en ayant bien conscience de la nécessité de solidité de la démarche.

Ne serait-il pas possible de faire un appel à projets dès à présent, un appel à mobilisation, et de recenser ce qu'il est possible d'engager avec l'appui des collectivités et des associations ?

Vous avez, madame, notre appui politique, notre appui militant et notre appui amical pour cette lourde tâche. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Je vous remercie, monsieur le député, de votre soutien amical et efficace. Je sais que vous avez su, dans la région Nord-Pas-de-Calais, et cela avant nous, organiser l'emploi dans de nouvelles filières.

Je répéterai ce qu'a dit le Premier ministre l'autre jour: notre ambition est de redonner un espoir aux jeunes car un pays dont les jeunes doutent est un pays qui a peu d'avenir. Nous souhaitons cependant que cet espoir soit sérieux et solide. C'est pourquoi il ne saurait être question de placer «au forceps», si je puis dire, les jeunes dans les entreprises, les administrations et les collectivités locales.

Ce qui nous intéresse, à partir de ce programme extrêmement ambitieux en faveur de l'emploi des jeunes, c'est d'abord de répondre aux besoins de nos concitoyens qui ne sont pas aujourd'hui satisfaits.

Je pense, par exemple, à l'accompagnement scolaire des plus fragiles, à la sécurité dans les transports, dans les logements et dans les quartiers. Je pense aussi aux champs immenses qui restent à explorer: les services aux personnes, l'environnement, la qualité de vie, l'accès à la culture et aux loisirs pour tous.

Plus nous aurons de temps libre, plus ces besoins se feront sentir et plus nous devons créer d'emplois pour les satisfaire. Dans cette perspective, nous souhaitons utiliser le financement que l'Etat va mettre à la disposition de tous - des administrations, mais surtout des collectivités locales, des associations, des établissements publics et

des entreprises privées - pour trouver, tous ensemble, les moyens de répondre le mieux possible à ces besoins. Que faut-il entendre par «le mieux possible» ? La manière la plus souple possible. Nous ne créerons pas d'usine à gaz. Nous lancerons des appels à projets décentralisés. Tout ce qui sera innovant et pérenne aura l'appui de mon département ministériel et de l'ensemble des ministres qui travailleront avec moi.

D'autre part, nous voulons de vrais métiers. Nous voulons que, dans cinq ans, ces nouveaux métiers qui, je le répète, devront répondre aux besoins de nos concitoyens, soient professionnalisés, qu'ils proposent des carrières et qu'ils soient reconnus.

Mais si nous voulons être très volontaristes, dans le souci d'aller vite et bien, nous ne ferons pas n'importe quoi pour «faire du chiffre». Encore une fois, nous voulons de vrais métiers, de vrais emplois, de vraies réponses aux besoins de nos concitoyens. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Jean Le Garrec](#)

Circonscription : Nord (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 20

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 1997, page 2906

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 juin 1997